

Fellowship de la Fondation Pierre Elliott Trudeau

Lignes directrices pour les universités

INTRODUCTION

À la suite d'un rigoureux processus de révision et de consultation, le Conseil d'administration de la Fondation Pierre Elliott Trudeau a approuvé en avril 2025 la mise en place d'un programme de fellowship renouvelé. Le fellowship est un outil central de la mission 2025–2028 de la Fondation pour soutenir l'excellence académique, l'engagement sociétal et un rayonnement intellectuel accru. Le prix constitue une reconnaissance publique des réalisations universitaires exceptionnelles des fellows ainsi que la promesse de futures contributions transformatrices. Au-delà de la phase active de trois ans, le fellowship de la Fondation demeure une nomination honorifique à vie, de manière à encourager des liens permanents entre la Fondation et ses alumni.

ÉLÉMENTS PRINCIPAUX

La Fondation nommera jusqu'à quatre (4) fellows par an, choisis parmi des professeurs titulaires dans des universités canadiennes, pour un mandat actif de trois (3) ans.

Le fellowship est d'une valeur globale de 300 000 \$ par fellow :

- | 70 000 \$ en prix personnel
- | 50 000 \$ en subvention de recherche
- | Jusqu'à 100 000 \$ supplémentaires en subvention de recherche
- | Jusqu'à un (1) an de décharge d'enseignement, avec 80 000 \$ versés à l'université pour le remplacement.

L'utilisation de la subvention de recherche est régie par les lignes directrices établies par la Fondation tout en assurant un programme flexible, stimulant et soutenant l'innovation intellectuelle. L'université de rattachement du fellow a l'option de retenir jusqu'à 10 % pour des frais administratifs sur les subventions de recherche qui seront versées directement à l'université du fellow. Des rapports annuels sur les dépenses seront requis.



La recherche des candidats doit être liée à un ou plusieurs des quatre thèmes de la Fondation (Droits de la personne et dignité humaine ; Citoyenneté responsable ; Le Canada et le monde ; Les Populations et leur environnement naturel) et doit s'intégrer dans les sciences sociales et humaines au sens large du terme.

Les fellows vont se joindre aux autres membres de la communauté de la Fondation (boursiers et boursières, fellows et mentors). Une implication dans la programmation de la Fondation est fortement attendue. La Fondation demande que les fellows participent aux écoles d'été annuelles de la Fondation ainsi qu'un deuxième événement organisé chaque année par la Fondation ; la participation aux colloques de la Fondation est encouragée, sans être obligatoire ; avant la fin de leur mandat, tout fellow donne une présentation sur sa recherche (Conversations P.E. Trudeau). Pendant leur mandat, les fellows vont s'identifier comme « Fellow de la Fondation Pierre Elliott Trudeau ».

IMPACT

Le programme de fellowship de la Fondation cherche à avoir un impact à plusieurs niveaux.

Pour la société canadienne, le fellowship doit favoriser le dialogue public éclairé par la recherche scientifique dans diverses disciplines, générations, idéologies et langues.

Pour la Fondation, le fellowship doit renforcer son rôle intellectuel et sa visibilité. Les fellows constituent un pilier de la réputation intellectuelle de la Fondation. La Fondation favorise la diversité d'idées et de perspectives afin d'animer une communauté intellectuelle dynamique.

Pour les fellows, le fellowship soutient des recherches novatrices, parfois non conventionnelles et transformatrices dans le milieu universitaire et au-delà. Il offre un cadre interdisciplinaire stimulant. Les boursiers et boursières ainsi que les mentors forment une communauté qui élargit le réseau des fellows. Les fellows restent liés à leur université, mais bénéficient d'un soutien indépendant et offrent un pont institutionnel entre la Fondation et leur université respective.

Pour les universités, le fellowship peut augmenter la reconnaissance externe de leurs chercheurs ; il permet d'accéder à un financement de recherche flexible. Les



universités jouent un rôle de partenaires de la Fondation dans la pré-sélection des candidats et candidates.

CANDIDATURES

Les candidats et candidates :

- ✓ sont des universitaires chevronnés qui agissent comme chefs de file dans leur domaine au Canada. Ce sont des universitaires titulaires d'un poste à temps plein dans une université canadienne, ayant déjà ou bientôt le grade de professeur titulaire, qui jouissent d'une réputation nationale ou internationale ;
- ✓ s'attaquent à d'importantes questions d'actualité qui recoupent un ou plusieurs des quatre thèmes de la Fondation ;
- ✓ proposent un projet de recherche novateur et socialement pertinent, poussant la recherche et la réflexion vers de nouveaux horizons ;
- ✓ font preuve d'engagement à soutenir les étudiants des cycles supérieurs ;
- ✓ ont fait leurs preuves en matière d'excellence, notamment en ce qui concerne l'obtention de financement pour la recherche ;
- ✓ sont des communicateurs efficaces désireux de s'engager auprès d'un éventail d'acteurs dans la société.

Les candidats et candidates doivent être proposés par leur universités de rattachement. Une candidature directe n'est pas acceptée. Les universités canadiennes ayant un ou plusieurs programmes de doctorat en sciences humaines et sociales sont invitées à proposer **jusqu'à trois candidatures par année** ; toutes les autres universités canadiennes peuvent en proposer **une seule candidature par année**.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature pour le fellowship doit comprendre les éléments suivants :

- 1) une lettre de présentation du candidat expliquant son intérêt pour le programme de fellowships de la Fondation ;
- 2) une lettre de candidature de l'université de rattachement ;



- 3) une présentation en trois à cinq pages du projet de recherche proposé, notamment les liens avec des recherches antérieures ou en cours et l'impact attendu de la subvention de recherche ;
- 4) le curriculum vitae universitaire du candidat (max. de 20 pages) ;
- 5) trois lettres de recommandation.

Le processus de nomination pour le programme de fellowship 2026 débute le 1^{er} septembre 2025 et se termine le 15 novembre 2025. Aucune candidature ne sera acceptée après le 15 novembre 2025, à 17 h (HE). Les dossiers partiels ou incomplets ne seront pas acceptés.

Le dossier complet doit être soumis par l'université à la Fondation par courriel à l'adresse suivante : nominations@fondationtrudeau.ca

Des candidats retenus par le comité de sélection seront invités à des entrevues en personne à Montréal (QC) dans la semaine du 23 février 2026. Les candidats choisis comme fellows 2026 seront informés fin d'avril 2026.

Pour toute question, prière de s'adresser à Mai-Gee Hum, Directrice des programmes (mghum@fondationtrudeau.ca).